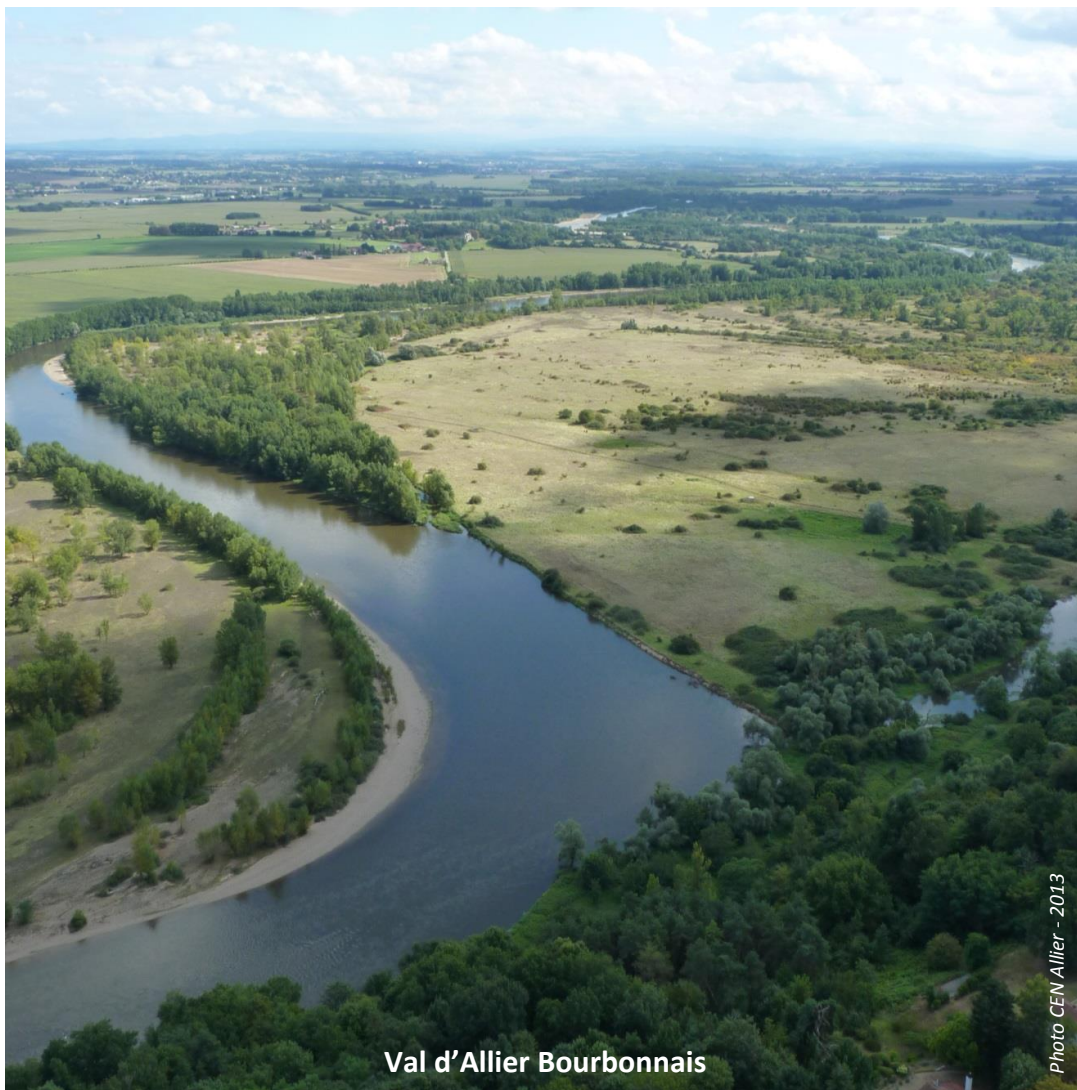


Stratégie partagée pour la préservation d'une mosaïque de milieux naturels sur la Réserve naturelle et les sites Natura 2000 du Val d'Allier Bourbonnais

CEN Allier - LPO Auvergne - octobre 2017



Sommaire

Introduction	3
I. Un joyau de biodiversité, lié à une dynamique fluviale active	4
II. Un territoire en évolution	5
A. Un constat de fermeture du milieu	5
1. Une reconquête de la forêt alluviale et une extension de la fruticée	5
2. Des questionnements sur la proportion entre forêt et fruticée et sur l'évolution et le devenir de ces milieux fermés.....	6
B. Une régression des surfaces occupées par les milieux ouverts	6
1. Milieux ouverts : Des questionnements sur la proportion entre milieux aquatiques, grèves et milieux herbacés et sur l'évolution et leur devenir	7
2. Milieux herbacés : Des questionnements sur la proportion entre pelouses, landes et prairies et sur l'évolution et leur devenir	7
C. Quel équilibre recherché entre milieux fermés et milieux ouverts ?	7
III. Facteurs d'évolution	8
IV. Perspectives d'évolution des facteurs	9
A. Préservation de la dynamique fluviale	9
1. Mobilité du lit.....	9
2. Crues	9
B. Préservation de l'activité pastorale pour l'entretien des milieux ouverts herbacés	9
1. Une activité pastorale ancrée dans le tissu socio-économique local	10
2. Une activité pastorale sur le DPF en interaction avec la plaine	10
3. Une activité pastorale fragilisée par les mutations agricoles.....	10
4. Une activité pastorale à diversifier ?.....	10
V. Perspectives d'évolution des milieux	12
A. Devenir de la forêt alluviale	12
1. Influence des facteurs climatiques et dynamique fluviale	12
2. Influence des usages anthropiques.....	12
3. Interactions avec les autres enjeux.....	12
4. ORIENTATIONS.....	13
B. Devenir de la fruticée	13
1. Influence des facteurs climatiques et dynamique fluviale	13
2. Influence des usages anthropiques.....	13
3. Impact d'un développement sur les autres enjeux	13
4. ORIENTATIONS.....	13
C. Devenir des surfaces d'eau et de grèves	14
1. Influence des facteurs climatiques et dynamique fluviale	14
2. Influence des usages anthropiques.....	14
3. ORIENTATIONS.....	14
D. Devenir des milieux herbacés	14
1. Influence des facteurs climatiques et dynamique fluviale	14
2. Influence des usages anthropiques.....	14
3. ORIENTATIONS.....	15
VI. Axes de travail	16
A. Orientations de gestion à court terme	16
B. Axes de recherche, études	16
1. En cours.....	16
2. A réaliser	17
C. Modalités de concertation	18
1. Entre gestionnaires d'espaces naturels.....	18
2. Avec les acteurs du territoire	18

Le val d'Allier de par son histoire, ses enjeux environnementaux, les outils de protection et gestion existants, est un territoire stratégique pouvant alimenter une réflexion plus globale sur la conciliation entre les activités économiques et traditionnelles d'une part et la préservation de la biodiversité remarquable d'autre part.

Ces outils de protection et gestion (réserve naturelle nationale, sites Natura 2000, contrat territorial, Domaine Public Fluvial) offrent la possibilité de mettre en place une stratégie permettant notamment, par des synergies pertinentes, d'expérimenter et de suivre les impacts positifs et négatifs de différents modes de gestion des milieux naturels.

De 2015 à 2017, à l'occasion de l'évaluation et la révision des deux principaux documents de gestion du val d'Allier (document d'objectifs des sites Natura 2000 et plan de gestion de la réserve naturelle), les gestionnaires ont engagé cette réflexion, sous la responsabilité des services de l'État (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et DDT de l'Allier).

L'objectif est de définir une stratégie commune, à court et long terme, fondée sur la complémentarité des outils existants. Cette stratégie sur la préservation et la gestion du val d'Allier n'a pas vocation à remettre en question les pratiques antérieures. Elle doit afficher des objectifs partagés, lisibles, compréhensibles par tous et optimiser les outils et moyens dont disposent les services de l'État et les gestionnaires.

Ce document-cadre sera le fil conducteur au document d'objectifs des sites Natura 2000 et au plan de gestion de la réserve naturelle nationale.

I. Un joyau de biodiversité, lié à une dynamique fluviale active

La rivière Allier et ses abords, en particulier dans son parcours bourbonnais, constitue une des dernières grandes rivières sauvages, qualifiée ainsi en raison de son importante dynamique fluviale préservée. Second site ornithologique de France après la Camargue pour son nombre d'espèces d'oiseaux nicheurs, le val d'Allier bourbonnais offre une mosaïque de milieux naturels, générée par cette dynamique fluviale, propice à l'accueil de très nombreuses espèces animales et végétales.

Cette richesse fait du val d'Allier bourbonnais un joyau en terme de biodiversité, exceptionnel à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes mais également aux échelles nationale et européenne.

L'ensemble du val d'Allier bourbonnais, incluant le Domaine public fluvial et la plaine, est inscrit dans le réseau Natura 2000, au titre des directives habitats-faune-flore et oiseaux, sur près de 20 000 ha.

Par ailleurs, sur le département de l'Allier, le Domaine public fluvial (DPF), concentrant les principaux enjeux de préservation de la biodiversité, bénéficie de mesures de protections réglementaires :

- Réserve naturelle nationale du Val d'Allier (RNNVA), entre Saint-Loup et Bressolles ;
- Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) « bords d'Allier » sur l'ensemble du DPF 03 en amont et en aval de la RNNVA, de Mariol à Saint-Loup et de Bressolles à Château-sur-Allier ;
- Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) « Oiseaux nichant au sol » concernant 6 îles où se reproduisent notamment les sternes pierregarin et sternes naines.

A ces statuts de protection relevant de l'Etat, s'ajoutent deux espaces naturels sensibles : la Boire des Carrés à Charmeil et Saint-Rémy-en-Rollat et les Coquetteaux à Montilly.

Ce vaste corridor est constitué par une mosaïque de milieux naturels préservés, dessinée par la rivière et sa dynamique fluviale (crue et mobilité du cours) et entretenus pour partie par les activités humaines extensives, notamment le pastoralisme. Cette mosaïque originale est en particulier bien présente sur le domaine public fluvial où se concentrent des milieux alluviaux caractéristiques : rivière, grèves, îles, pelouses, landes, prairies, bras morts et boires, fruticée, forêt alluviale à bois tendre, forêt alluviale à bois dur.

Ces habitats naturels offrent des milieux de vie (reproduction, chasse, repos, haltes migratoires...) pour de très nombreuses espèces, dont un grand nombre sont jugées rares et/ou menacées. Ont été recensées à ce jour, en particulier sur le territoire de la RNNVA : plus de 600 espèces de plantes, près de 200 de champignons, 281 d'oiseaux, 51 de mammifères, 41 de poissons, 12 d'amphibiens, 11 de reptiles, plus de 80 de mollusques et crustacées et plus d'un millier d'insectes et d'araignées (dont plus de 1000 coléoptères, de 50 de libellules, 64 de papillons de jours...).

Parmi ces espèces, plusieurs sont emblématiques sur le val d'Allier bourbonnais : les sternes naine et pierre-garin, l'oedicnème criard, le balbuzard pêcheur, la cistude d'Europe, le gomphe serpent, l'épervière ligérienne, le cuivré des marais, le castor et la loutre...

La mobilité de l'Allier et les activités traditionnelles, qui se sont développées au fil des siècles aux abords de la rivière, ont modelé un paysage grandiose et original et ont donné son identité au territoire.

Le patrimoine naturel du val d'Allier tel qu'on le connaît aujourd'hui résulte des facteurs d'évolution naturels et pour partie d'activités humaines notamment du pastoralisme.

II. Un territoire en évolution

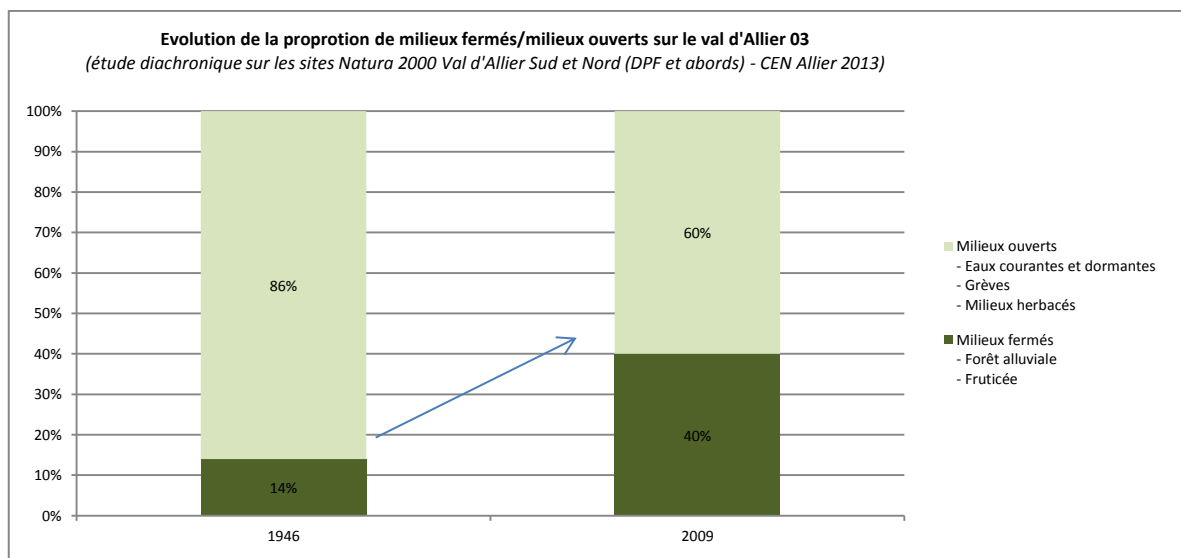
A. Un constat de fermeture du milieu

Sur le DPF, une fermeture du milieu est constatée par l'ensemble des acteurs du territoire : élus, riverains, gestionnaires, naturalistes.

Cette fermeture s'observe en particulier sur les secteurs situés en amont de Créchy et en aval de Moulins, secteurs où le DPF reste le moins large et où l'activité d'élevage a bien souvent disparu.

L'étude diachronique comparant les photos aériennes entre 1946 et 2012 confirme cette évolution. Sur le DPF et ses abords dans le département de l'Allier, les surfaces occupées par les milieux fermés ont été presque multipliées par 3 en 66 ans (14 % de la zone d'étude en 1946, 40 % en 2009).

➤ Etude réalisée : Etude diachronique des milieux fermés du Val d'Allier 03 - 2013 - CEN Allier



1. Une reconquête de la forêt alluviale et une extension de la fruticée

Cette fermeture du milieu se traduit par le développement de deux grands types de milieux :

- **Une reconquête de la forêt alluviale**, rapide depuis 1940
- **Une extension de la fruticée** (prunelliers essentiellement)

Ces deux grands types de milieux fermés ne présentent pas le même intérêt patrimonial :

- **Les forêts alluviales** (à bois tendres ou à bois durs) **présentent un intérêt patrimonial fort.**

Les forêts alluviales à bois tendres représentent des habitats naturels prioritaires au titre de la directive habitats.

Selon les photos aériennes et les cartes anciennes, leur progression a permis de reconstituer un corridor remarquable sur un large fuseau. Cette continuité de forêts alluviales est devenue très rare à l'échelle européenne et nationale, en raison de l'aménagement de la plupart des cours d'eau.

- **La fruticée présente un intérêt patrimonial faible.**

Ce milieu, s'il est dense et développé, est propice à l'installation du sanglier sur le DPF pouvant produire des dégâts dans les cultures riveraines.

Contrairement aux idées reçues, cet habitat peu riche ne constituerait pas un stade intermédiaire vers la forêt alluviale mais bloquerait plutôt cette évolution. Ponctuellement et tant qu'il se rencontre en mosaïque, cet habitat apporte des conditions favorables à quelques espèces en déclin (tourterelle des bois, pie grièche écorcheur, ...).

Son extension réduit l'intérêt écologique du val d'Allier et n'est donc pas souhaitée.

2. Des questionnements sur la proportion entre forêt et fruticée et sur l'évolution et le devenir de ces milieux fermés

Ces constats sont aujourd'hui partagés mais plusieurs questions demeurent posées sur l'évolution et le devenir de ces grands types de milieux.

- Quelles sont les surfaces occupées respectivement par la forêt alluviale et la fruticée ?

La cartographie des habitats naturels réalisée sur l'ensemble du val d'Allier bourbonnais permettra d'estimer l'importance de ces deux grands types de milieux :

- Etudes réalisées : cartographie des habitats naturels 2015-2016 – CBNMC – CEN Allier, cartographie des habitats naturels de la Réserve 2015 -2016 – CBNMC – RNNVA
- Etude à réaliser : analyse de cette cartographie – évolution – proportion et localisation des différents habitats naturels, par tronçon

- Pour la forêt alluviale :

- Quelle fonctionnalité ? Quelle évolution ?

(dynamique, pyramide des âges, pureté génétique...)

➤ Depuis 2015, la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier est devenue une des deux unités françaises de conservation des ressources génétiques du peuplier noir et de l'orme lisse – partenariat avec l'INRA

➤ Etude en cours : Connaissance de la dynamique d'évolution des forêts alluviales du val d'Allier et élaboration d'une stratégie de gestion - action A3 CT Val Allier 2017-2019 – CBNMC – CEN Auvergne – CEN Allier

- Pour la fruticée

- Quel impact du pâturage tel qu'il est pratiqué sur cette progression ?

➤ Etude réalisée : étude de l'impact du pastoralisme sur la végétation dans la RNNVA - 2004 - LPO

- Quelle vitesse de progression de la fruticée ?

➤ Etude en cours : Etude de l'évolution des tâches de fruticée sur RNNVA – 2017 - LPO

Cette étude apportera des éléments sur la vitesse de progression depuis 10, 20 et 30 ans au sein du périmètre de la Réserve.

- Quel impact de cette fermeture

- Sur les paysages (réduction des points de vue sur la rivière)

➤ Etude à réaliser sur l'évolution de la perception paysagère du val d'Allier

- Sur l'écoulement des eaux

➤ Etude réalisée sur le risque de sur-inondation de Moulins par végétalisation du lit dans le DPF en amont – DREAL Centre

B. Une régression des surfaces occupées par les milieux ouverts

Les milieux ouverts peuvent être scindés en 3 grandes catégories :

- eau : eaux courantes (lit mineur)
- grèves
- milieux herbacés.

La progression des surfaces occupées par les milieux fermés induit une régression des surfaces cumulées occupées par les grèves et les milieux herbacés.

1. Milieux ouverts : Des questionnements sur la proportion entre milieux aquatiques, grèves et milieux herbacés et sur l'évolution et leur devenir

L'étude réalisée par GEOLAB en 2008 sur le territoire de la RNNVA, comparait les photos aériennes de 1946 à 2000 :

- Etude réalisée : étude des paysages alluviaux par les techniques de l'écologie du paysage : l'exemple de la rivière Allier- Stéphane Petit GEOLAB – 2008 – comparaison 1946-2000 sur la RNNVA

Excepté cette étude, le travail d'analyse et de différenciation des surfaces concernées par ces 3 ensembles n'a pas été réalisé à l'échelle du val d'Allier 03.

- Etude à réaliser : évolution surfacique de chacun de ces grands types de milieux eau / grèves / milieux herbacés sur l'ensemble du Val d'Allier 03 (complément à l'étude diachronique des milieux fermés) comparaison 1946 – 2013

2. Milieux herbacés : Des questionnements sur la proportion entre pelouses, landes et prairies et sur l'évolution et leur devenir

Le qualificatif de milieux herbacés regroupe à nouveau plusieurs types de milieux, présentant des enjeux patrimoniaux de degrés divers :

- pelouses
- landes
- prairies

- Quelles sont les surfaces occupées respectivement par les pelouses, les landes et les prairies ?

La cartographie des habitats naturels réalisée sur l'ensemble du val d'Allier bourbonnais permettra d'estimer l'importance de ces deux grands types de milieu :

- Etude réalisée : Cartographie des habitats naturels 2015-2016 – CBNMC – CEN Allier
- Etude à réaliser : Analyse de cette cartographie – proportion et localisation des différents habitats naturels ou semi-naturels, par tronçon

- Quelle évolution surfacique de chacun de ces grands types de milieux ?

La proportion de chacun de ces milieux peut aujourd'hui s'appréhender grâce à la cartographie des habitats naturels réalisée sur l'ensemble du val d'Allier 03. Cependant, ce travail cartographique n'avait jamais été mené auparavant et est difficilement réalisable à partir de photos aériennes (non repérables sur photo aérienne).

Nous disposons de données cartographiques actuelles mais pas de données cartographiques anciennes assez précises sauf sur certains secteurs de RNNVA, réalisées par le gestionnaire.

- Etude à réaliser : comparaison des cartographies de végétation anciennes réalisées sur quelques secteurs de RNNVA avec la cartographie récente par type de milieux herbacés

C. Quel équilibre recherché entre milieux fermés et milieux ouverts ?

Cette question majeure reste au centre des préoccupations des gestionnaires du patrimoine naturel du val d'Allier.

Une étude plus approfondie sur les enjeux en termes d'habitats naturel et habitats d'espèces présents au sein de chacun des milieux, leurs degrés de rareté, de menace et l'intégration de notion de surface minimale, de continuité et de fonctionnalité seraient nécessaire même si cela s'avère extrêmement complexe. Se mêlent à cette complexité de nombreuses questions sur l'influence des multiples facteurs, difficilement quantifiables et très fluctuants.

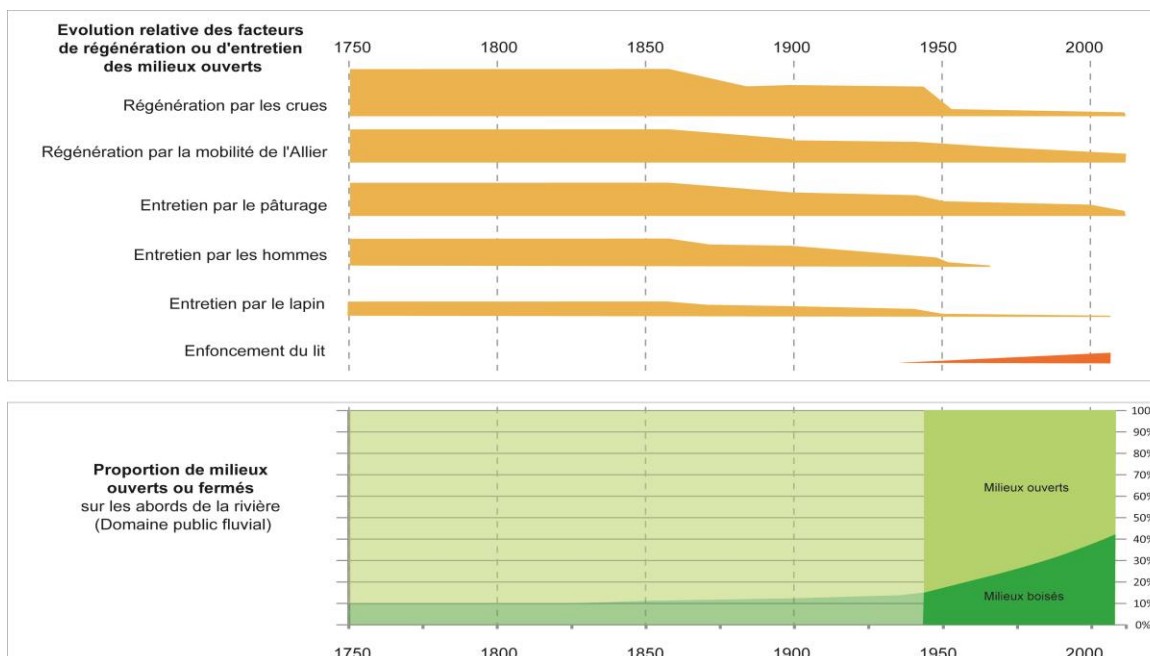
- Etude à réaliser : identifier les espèces patrimoniales par milieu, leur effectif, leur évolution et la part de responsabilité que représente le Val d'Allier à l'échelle régionale, nationale et européenne

III. Facteurs d'évolution

Une lourde tendance à la reconstitution de ripisylves est observée dans tout l'hémisphère nord, et tout particulièrement en Europe de l'Ouest, depuis plusieurs dizaines d'années.

Sur le val d'Allier 03, la progression du boisement sur le domaine public fluvial depuis soixante ans résulte de la conjonction de plusieurs facteurs :

- La **réduction de la fréquence et de l'importance des crues** (débits liquides), observée depuis 1943, renforcée depuis 2003 ;
- La **modification du mode d'entretien pastoral et l'arrêt des travaux d'entretien de la végétation non consommée par le bétail**, depuis le milieu du 20^e siècle :
 - Transformation de la pratique pastorale
 - usage pastoral ancestral, sous la forme de pacages banaux, communs. Pâturage gardienné.
 - Depuis milieu 20^e siècle : mise en place de barbelés, disparition du gardiennage et donc du pâturage dirigé, arrêt des travaux de régulation de la végétation ligneuse non consommée par le bétail
 - Abandon du pâturage sur certains secteurs, accentué depuis le début des années 2000
 - essentiellement en amont de Créchy et en aval de Bressolles, lié à spécialisation des exploitations agricoles vers la culture, difficultés d'accès aux abords du DPF et disparition de parcelles de replis en cas de crue (transformées en cultures).
- **L'enfoncement du lit de l'Allier**, suite aux enrochements et aux importants prélèvements d'alluvions ;
- La **modification de la nature et de l'importance des apports solides**
 - Réduction des apports d'alluvions depuis l'amont
 - Augmentation des apports limoneux et intrants, liée à des changements de pratiques agricoles sur le bassin versant
- Le **déclin des populations de lapins de garenne**, décimées par la myxomatose, et donc de leur consommation de jeunes pousses de ligneux, à partir des années 80 voire 2000 ;
- Les autres paramètres d'ordre climatiques : **Augmentation des températures** et de la **disponibilité du carbone** dans l'atmosphère
- Voire l'arrêt de la batellerie et du flottage du bois



IV. Perspectives d'évolution des facteurs

A. Préservation de la dynamique fluviale

La dynamique fluviale s'exprime au travers de deux composantes, les crues annuelles ou bisannuelles et la mobilité du lit. Elle permet la régénération de milieux pionniers.

1. Mobilité du lit

Bien qu'amoindrie par la baisse des débits solides et liquides, les aménagements de berge et l'extraction intensive passée d'alluvions, la dynamique fluviale reste encore active sur les secteurs non contraints par des enrochements, en particulier sur le territoire de la RNNVA. Elle permet la régénération des milieux pionniers au sein de la bande active.

Cette bande active peut être délimitée par la zone balayée depuis 20 ans et celle qui pourrait l'être dans 20 ans, en l'absence de crues majeures. L'ensemble des milieux situés dans ces zones sont susceptibles d'être rajeunis par l'érosion, y compris les milieux fermés.

Il est important de déterminer la surface de cette bande active au regard de celle du domaine public fluvial pour juger de l'action future de ce facteur sur la régénération des milieux pionniers et ouverts.

- **Etude à réaliser : mise à jour des données spatiales de la bande active depuis 20 ans et sur les 20 ans à venir, proportion par rapport à la surface de DPF.**

Afin de restaurer la dynamique fluviale et sa capacité de régénération des milieux ouverts, les enrochements devenus inutiles ou ne protégeant pas des enjeux majeurs pourraient être supprimés au moins partiellement. Cela permettrait d'élargir la bande active et l'espace de mobilité de la rivière. Des études doivent être menées pour étudier la faisabilité de telles actions dans le cadre du contrat territorial Val d'Allier.

- **Etude en cours : Gestion et restauration de sites érodables -Réalisation d'études de faisabilité pour un éventuel désenrochement – action B22 du contrat territorial Val d'Allier – CEN Allier**

2. Crues

La réduction substantielle de la fréquence et de l'importance des crues interfère sur l'évolution des milieux. Même si le val d'Allier peut connaître dans l'avenir des épisodes de crues importantes (peut-être renforcées par le phénomène de changement climatique), capables de remobiliser des alluvions grossiers, les crues semblent actuellement se faire de plus en plus rares et faibles.

Cette faiblesse des débordements peut engendrer des conséquences sur certains milieux, avec des apports de limons, de fines, modifiant peu à peu la composition des sols et donc la végétation.

B. Préservation de l'activité pastorale pour l'entretien des milieux ouverts herbacés

En l'absence de crues majeures, la dynamique fluviale n'agira pas sur la partie du domaine public fluvial située en dehors de cette bande active. Même si certains milieux ouverts semblent n'évoluer que très lentement vers des stades plus fermés, la question du maintien d'une mosaïque de milieux sur ces zones hors bande active se pose.

Le pâturage est un des outils de gestion des milieux ouverts, en particulier des prairies et pelouses sur les zones non soumises à la dynamique fluviale.

La Réserve naturelle abrite 50% des surfaces pâturées du domaine public fluvial Bourbonnais (alors qu'elle ne représente que 33% de la superficie totale de ce dernier).

- ➔ **L'activité pastorale doit être maintenue sur les secteurs pâturés depuis plus de 20 ans.**

Toutefois, cette activité doit être encadrée sur les milieux les plus sensibles, en particulier sur les grèves, les milieux pionniers, les boires et leurs pourtours et sur les jeunes ripisylves. Les nouvelles délimitations de francs-bords proposées sur la RNNVA tiennent compte de cette sensibilité et préconisent que ces milieux soient exclus des zones pâturables. L'éventuel élargissement de cette mesure sur les autres secteurs du val d'Allier est à étudier.

Les AOT ont donc été renouvelées en 2016 sur l'ensemble des secteurs historiquement pâturés.

1. Une activité pastorale ancrée dans le tissu socio-économique local

Il est important de privilégier une activité pastorale exercée par des éleveurs locaux, en quasi-totalité éleveurs bovins. Ainsi, cet usage pastoral est intégré dans le tissu socio-économique local. Cela permet de rendre possible la surveillance nécessaire des animaux sur ce territoire soumis aux crues et aux étiages parfois importants (zones pâturables mouvantes, nécessité de retrait des troupeaux).

Cependant, l'activité d'élevage connaît depuis plusieurs années une désaffection sur le val d'Allier, qui semble s'accélérer. De nombreux exploitants délaissent l'élevage au profit de la seule culture céréalière. Il existe un réel risque que certains secteurs historiquement pâturés ne le soient plus faute d'éleveurs locaux.

Il est donc nécessaire d'anticiper ces changements, de revaloriser le rôle que joue le pâturage pour le maintien de la mosaïque de milieux sur le DPF et dans la plaine, de trouver des moyens de mieux valoriser la production bovine du val d'Allier et de faciliter cet usage en apportant une aide technique voire financière aux agriculteurs souhaitant poursuivre l'activité d'élevage.

2. Une activité pastorale sur le DPF en interaction avec la plaine

Par ailleurs, l'usage pastoral du DPF nécessite la présence de prairies de repli, situées plus en hauteur en dehors du DPF, pour faire face aux périodes de crue. Ces parcelles bordant le DPF sont malheureusement de plus en plus rares car transformées en culture. Pour maintenir cet usage pastoral sur une partie du domaine public fluvial, il est donc nécessaire d'identifier ces parcelles prairiales de repli, pour les préserver, anticiper d'éventuelles conversions en cultures, voire en restaurer.

3. Une activité pastorale fragilisée par les mutations agricoles

A l'heure actuelle, il demeure encore des éleveurs aux abords du domaine public fluvial apte à assurer l'entretien des zones pâturables. Cependant, sur certains secteurs, il devient difficile de trouver des nouveaux candidats à la reprise de francs-bords laissés par des éleveurs partant en retraite ou des agriculteurs ayant modifié leur mode de production pour se consacrer exclusivement à la culture.

4. Une activité pastorale à diversifier ?

Sur les secteurs où aucun éleveur local potentiel n'a pu être trouvé, il pourrait être envisagé d'expérimenter la mise en place d'un pâturage ovin avec berger (diversifiant ainsi les modes de pâturage), à l'image de l'expérience sur l'ENS des Coquetteaux ou Pasto'Loire. Là encore, il est important de s'appuyer sur des interlocuteurs locaux et d'associer la chambre d'agriculture dans la recherche d'un tel éleveur.

Ce nouveau mode de pâturage pourrait être expérimenté de deux manières :

- Pâturage ovin dirigé exclusif sur un franc-bord où aucun éleveur bovin local n'est à ce jour intéressé ;
- En complément d'un pâturage bovin déjà exercé, pâturage ovin et ou caprin dirigé, en fin d'automne pour compléter l'action sur la fruticée, sur un autre franc-bord.

De nombreuses questions subsistent autour de l'impact et de la pérennité du pastoralisme sur le val d'Allier. C'est pourquoi, plusieurs études sont en cours de réalisation (CEN Allier - CBNMC) dans le cadre du contrat territorial val d'Allier répondant à plusieurs objectifs :

- Déterminer les enjeux de préservation des milieux ouverts et pastoraux du Val d'Allier bourbonnais
 - Etude en cours : Etude des services rendus (biodiversité, expansion et infiltration des crues, écoulement des eaux, dynamique fluviale, ressource en eau, intérêt paysager...) par les milieux ouverts sur le DPF et sur la plaine alluviale – Action du contrat territorial Val d'Allier alluvial – CEN Allier
- Déterminer les interactions entre pâturage et diversité des habitats naturels des milieux ouverts
 - Etude en cours : Etude de l'impact du pâturage sur la diversité des habitats naturels des milieux ouverts (en tant que facteurs de diversité et/ou de dégradation), en partenariat avec le CBNMC
- Préserver des milieux ouverts et pastoraux sur le DPF et dans la plaine alluviale
 - Etude en cours : Analyse diachronique de l'évolution des surfaces prairiales dans la plaine depuis 1946 (complément à l'étude diachronique centrée sur le DPF)
 - Etude en cours : Qualification de la trame herbacée à l'échelle de la Plaine alluviale, en partenariat avec le CBNMC
 - Etude en cours : Réalisation d'une cartographie des zones prioritaires à préserver, voire restaurer, sur le DPF et sur la plaine, au regard des enjeux déterminés
- Favoriser le maintien de l'élevage en milieu alluvial, comme outil de conservation des milieux pastoraux, et l'appropriation de ces enjeux par les riverains
 - Etude en cours : Etude sur la viabilité de l'élevage en milieu alluvial, en partenariat avec la Chambre d'agriculture
 - Echanges et implication des collectivités locales, partenaires institutionnels et acteurs locaux autour des enjeux de maintien des milieux pastoraux et donc de l'activité pastorale
- Favoriser le maintien voire le retour d'une activité pastorale sur certains secteurs du DPF
 - Etude en cours : Etude des atouts (valeur fourragère, disponibilité en eau, intérêt de vastes parcours, intérêt sanitaire...) et inconvénients des pratiques d'élevage extensif sur les pacages du DPF, en partenariat avec la Chambre d'agriculture
 - Etude en cours : Réalisation d'une cartographie des parcelles prairiales stratégiques à conserver dans la plaine pour maintenir voire restaurer l'accès aux pacages du DPF et conserver des zones de replis pour les troupeaux en cas de crue

V. Perspectives d'évolution des milieux

La fermeture des milieux sur les abords de la rivière Allier progresse et ne semble pas encore avoir atteint de palier. Si l'on souhaite maintenir des milieux ouverts et donc une mosaïque de milieux (milieux ouverts et milieux fermés), il est important de déterminer l'évolution des facteurs d'influence voire d'agir sur ceux maîtrisables.

Les perspectives d'évolution de la mosaïque de milieux sont présentées ci-après à travers 4 grandes catégories de milieux :

- Milieux fermés :
 - Devenir de la forêt alluviale
 - Devenir de la fruticée
- Milieux ouverts :
 - Devenir des surfaces en eau et grèves
 - Devenir des milieux herbacés

A. Devenir de la forêt alluviale

La forêt alluviale devrait se développer et se diversifier en termes de classes d'âge. Ce vieillissement pourrait permettre l'installation ou le renforcement de populations d'espèces forestières exigeantes telles que le milan noir, les hérons, la cigogne noire, le balbuzard pêcheur... Ce milieu est à préserver.

1. Influence des facteurs climatiques et dynamique fluviale

L'augmentation de la disponibilité du carbone dans l'atmosphère devrait être propice au développement de la forêt alluviale. Cependant, le réchauffement induit par le changement climatique pourrait avoir une incidence sur la nature des boisements.

La dynamique fluviale active induit une érosion et une possible remobilisation, donc destruction, de certaines zones de forêts alluviales au sein de la bande active, accentué en période de hautes eaux. Toutefois, cet impact reste limité sur les surfaces occupées par la forêt alluviale.

Le maintien d'une dynamique fluviale active permet de lutter contre l'enfoncement du lit de l'Allier et donc de la nappe alluviale. Ce facteur apparaît majeur pour permettre l'expression de peuplements caractéristiques, dépendant de l'accès à cette nappe.

2. Influence des usages anthropiques

La forêt alluviale, essentiellement présente sur le DPF, ne fait l'objet d'aucune exploitation forestière. La libre évolution peut ainsi pleinement s'exercer, garantissant la présence d'habitats caractéristiques, riches et originaux.

Sur les zones pâturées, le développement de jeunes ripisylves peut être impacté par un trop fort piétinement.

3. Interactions avec les autres enjeux

Le possible accroissement des surfaces couvertes de forêts alluviales peuvent avoir une incidence sur :

- le maintien d'une mosaïque de milieux et la préservation de milieux ouverts
- la dynamique fluviale : Même si l'érosion des berges s'exerce aussi sur les zones boisées mais de façon moins marquée, un développement conséquent de la forêt alluviale pourrait possiblement réduire la mobilité du cours de l'Allier, rendant ses berges plus difficilement érodables.
- les conditions d'écoulement des eaux en période de crue : un fort taux de boisement, par le volume qu'il occupe sur le DPF, peut induire une augmentation de la ligne d'eau et renforcer les problèmes d'inondation aux abords des villes, comme démontré par l'étude menée par la DREAL Centre. Il est important de tenir compte de ce paramètre dans les choix de gestion du DPF pour ne pas avoir à subir des travaux de déboisement en cas de risque avéré d'augmentation du risque d'inondation.

- la perception paysagère du val d'Allier : fermeture du paysage.

4. ORIENTATIONS

- ➔ Maintien de la libre évolution sur les secteurs actuellement occupés par la forêt alluviale
- ➔ Définition des zones et surfaces sur lesquelles l'accroissement et le renouvellement de la forêt alluviale peuvent-être envisagés, dans le cadre d'un choix partagé de maintien d'une mosaïque de milieux.

B. Devenir de la fruticée

La fruticée paraît également en progression, notamment sur les zones historiquement pâturées. Faute de recul, de nombreuses questions demeurent posées sur les facteurs favorisant son développement et sur son devenir (stade de végétation pouvant évoluer vers la forêt alluviale ? un autre type forestier ? série de végétation bloquée à ce stade ?) Le maintien de ce milieu jugé peu intéressant sur de vastes surfaces homogènes n'est pas souhaité.

1. Influence des facteurs climatiques et dynamique fluviale

L'augmentation de la disponibilité du carbone dans l'atmosphère contribue certainement également à la progression de la fruticée sur le val d'Allier
La dynamique fluviale active induit une érosion et une possible remobilisation, donc destruction, de certaines zones de fruticée au sein de la bande active, accentué en période de hautes eaux. Toutefois, cet impact reste limité sur les surfaces occupées par la fruticée.

2. Influence des usages anthropiques

La fruticée semble s'installer de façon préférentielle sur des zones historiquement pâturées puis soumises à la libre évolution.
La seule action du pâturage bovin tel qu'il est pratiqué aujourd'hui se révèle insuffisante pour limiter la progression de la fruticée. L'étude réalisée sur la RNNVA ([➤ étude de l'impact du pastoralisme sur la végétation dans la RNNVA - 2004 - LPO](#)) le démontre. Historiquement l'activité pastorale était couplée à des opérations mécaniques de suppression des épineux, comme en témoigne un ancien agriculteur, Octave Favier dans son ouvrage « vivre et se souvenir », qui évoque que durant la guerre, malgré le maintien d'un pâturage, l'absence du travail complémentaire des hommes a conduit à un retour de la fruticée sur les francs-bords historiquement maintenus ouverts.

3. Impact d'un développement sur les autres enjeux

Le développement de la fruticée peut avoir une incidence sur les paysages, voire sur les conditions d'écoulement des eaux en période de crue. C'est aussi un milieu très favorable pour le sanglier.

4. ORIENTATIONS

- La limitation de l'emprise de la fruticée pourrait être expérimentée à travers plusieurs opérations :
- ➔ Expérimentation d'une intervention mécanique sur les zones pâturées : Afin de tenter de réduire l'emprise de la fruticée, des actions de broyage, au sein de francs-bords pâturés, sont envisagées. Avant tout engagement, il est important de bien intégrer que ce type d'intervention doit être régulier et conjugué au pâturage pour une maîtrise des rejets.
 - ➔ Expérimentation d'une intensification du pâturage bovin sur des zones cibles
 - ➔ Expérimentation d'un pâturage ovin-caprin soutenu sur des zones cibles

Ce type d'expérimentation engendrera un coût important et pérenne qu'il sera nécessaire de prendre en charge par les politiques publiques de préservation biodiversité et agricoles.

Ces opérations de restauration pourront être envisagées, en accord avec les éleveurs concernés, sur des secteurs ciblés comme des zones de reconnexion de zones prairiales, permettant ainsi de limiter la fermeture de secteurs isolés et renforcer l'effet du piétinement sur les rejets par les animaux cheminant d'une zone prairiale à l'autre.

C. Devenir des surfaces d'eau et de grèves

1. Influence des facteurs climatiques et dynamique fluviale

L'importance surfacique et le renouvellement des zones d'eau courante (lit mineur) et d'eau libre (annexes hydrauliques, boires, bras morts) et les zones de grèves (îles et berges non végétalisées) sont directement dépendants de la dynamique fluviale, à travers l'importance du transport solide et liquide et la capacité d'érosion des berges. La réglementation et de nombreuses actions contractuelles sont menées pour préserver la mobilité latérale du cours de l'Allier, facteur de régénération de ces milieux. Cependant, les débits liquides et solides de la rivière semblent en forte régression, malgré la probabilité d'épisodes de crues conséquents liés au changement climatique. Ces facteurs clefs pour préserver une dynamique fluviale active, capable de régénérer et entretenir ces milieux ne sont malheureusement pas maîtrisables.

La réduction de la mobilité de la rivière se traduit par un enfoncement du lit et une réduction du volume de la nappe alluviale et donc par un assèchement potentiel des bras morts et boires.

2. Influence des usages anthropiques

Ces milieux (berges des milieux aquatiques et grèves) peuvent être sensibles au piétinement ou à l'enrichissement liés à la pratique pastorale, modifiant les conditions d'installation de milieux pionniers caractéristiques. L'activité pastorale doit être encadrée sur ces milieux les plus sensibles. Les nouvelles délimitations de francs-bords proposées sur la RNNVA tiennent compte de cette sensibilité et préconisent que ces milieux soient exclus des zones pâturables.

Les AOT ont donc été renouvelées en 2016 sur l'ensemble des secteurs historiquement pâturés.

3. ORIENTATIONS

➔ Préservation de la dynamique fluviale

D. Devenir des milieux herbacés

1. Influence des facteurs climatiques et dynamique fluviale

La mobilité du lit induit une érosion et une possible remobilisation, donc destruction, de certaines zones au sein de la bande active, accentué en période de hautes eaux.

Les crues puissantes, qui historiquement contribuaient à rajeunir les milieux, se révèlent aujourd'hui plus assez conséquentes pour œuvrer en ce sens.

Au contraire, les crues peu puissantes engendrant des faibles débordements peuvent être sources d'apport de fines qui peuvent modifier la composition du substrat et contribuer à la transformation des pelouses en prairies

2. Influence des usages anthropiques

Le pastoralisme est un facteur de gestion des milieux herbacés sur le DPF, en particulier en dehors de la bande active.

Sur les zones soumises au pâturage, une charge inadaptée peut induire des évolutions au sein des milieux herbacés :

- une charge trop importante peut déstructurer et appauvrir les milieux herbacés
- une charge trop peu importante peut induire une évolution vers la fruticée

La gestion pastorale sur de vastes zones de francs-bords peut induire une mauvaise répartition de la charge et générer des zones sous-saturées et des zones sur-pâturées.

3. ORIENTATIONS

- Préservation de la dynamique fluviale
- Maintien voire restauration de l'activité pastorale, en particulier en dehors de la bande active.
- Amélioration des connaissances de l'impact positif ou négatif du pâturage en fonction de la charge et des milieux, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui ou via des adaptations (taille et composition des zones pâturées, modulation de la charge, de la période, expérimentation d'autres modes de pâturage complémentaire (ovin, caprin...))



VI. Axes de travail

A. Orientations de gestion à court terme

- Préservation voire restauration de la dynamique fluviale
- Maintien de la mosaïque des milieux et de la biodiversité notamment pour les espèces à haute valeur patrimoniale
- Maintien du ratio milieux en libre évolution / zones pâturées
- Maintien de l'activité pastorale sur les zones actuellement pâturées
- Expérimentation ponctuelle pour une réduction de l'emprise de la fruticée
- Expérimentation ponctuelle d'un mode de pâturage complémentaire

B. Axes de recherche, études

1. En cours

Dynamique fluviale

- Gestion et restauration de sites érodables – Réalisation d'études de faisabilité pour un éventuel désenrochement – action B22 du contrat territorial Val d'Allier – CEN Allier

Forêt alluviale

- Connaissance de la dynamique d'évolution des forêts alluviales du val d'Allier et élaboration d'une stratégie de gestion - action A3 CT Val Allier 2017-2019 – CBNMC – CEN Auvergne – CEN Allier

Fruticée

- Etude de l'évolution des tâches de fruticée sur la RNNVA – 2017 – LPO

Milieux ouverts/pastoralisme

- Etude des services rendus (biodiversité, expansion et infiltration des crues, écoulement des eaux, dynamique fluviale, ressource en eau, intérêt paysager...) par les milieux ouverts sur le DPF et sur la plaine alluviale – Action A4 du contrat territorial Val d'Allier alluvial – CEN Allier
- Etude de l'impact du pâturage sur la diversité des habitats naturels des milieux ouverts (en tant que facteurs de diversité et/ou de dégradation), en partenariat avec le CBNMC – Action A4 du contrat territorial Val d'Allier alluvial – CEN Allier
- Analyse diachronique de l'évolution des surfaces prairiales dans la plaine depuis 1946 (complément à l'étude diachronique centrée sur le DPF) – Action A4 du contrat territorial Val d'Allier alluvial – CEN Allier
- Qualification de la trame herbacée à l'échelle de la Plaine alluviale, en partenariat avec le CBNMC – Action A4 du contrat territorial Val d'Allier alluvial – CEN Allier
- Réalisation d'une cartographie des zones prioritaires à préserver, voire restaurer, sur le DPF et sur la plaine, au regard des enjeux déterminés – Action A4 du contrat territorial Val d'Allier alluvial – CEN Allier
- Etude sur la viabilité de l'élevage en milieu alluvial, en partenariat avec la Chambre d'agriculture – Action A4 du contrat territorial Val d'Allier alluvial – CEN Allier
- Etude des atouts (valeur fourragère, disponibilité en eau, intérêt de vastes parcours, intérêt sanitaire...) et inconvénients des pratiques d'élevage extensif sur les pacages du DPF, en partenariat avec la Chambre d'agriculture – Action A4 du contrat territorial Val d'Allier alluvial – CEN Allier

- Cartographie des parcelles prairiales stratégiques à conserver dans la plaine pour maintenir voire restaurer l'accès aux pacages du DPF et conserver des zones de replis pour les troupeaux en cas de crue – Action A4 du contrat territorial Val d'Allier alluvial – CEN Allier

2. A réaliser

Connaissances des milieux naturels et de leur évolution

- Caractérisation de la valeur écologique de chacun des habitats naturels (rareté locale, nationale, rôle en tant qu'habitat d'espèces, menaces, état de conservation, continuité, surfaces optimales, rôle dans la mosaïque de milieux)
- Analyse de la cartographie des habitats naturels réalisée en 2015-2016 : proportion et localisation des différents habitats naturels, par tronçons
- Evolution surfacique des milieux ouverts (eau / grèves / milieux herbacés) sur l'ensemble du Val d'Allier 03 (complément à l'étude diachronique des milieux fermés) : comparaison à partir des photos aériennes 1946 – 2013
- Evolution surfacique des milieux herbacés (pelouses / landes / prairies) : comparaison des cartographies de végétation anciennes réalisées sur quelques secteurs de RNNVA avec la cartographie récente par types de milieux herbacés
- Définition de l'évolution des séries de végétation attendue en individualisant les facteurs

Connaissances sur l'impact de la dynamique fluviale

- Mise à jour des données spatiales de la bande active depuis 20 ans et sur les 20 ans à venir, définition de la proportion par rapport à la surface de DPF : définition des zones hors influence de la bande active

Suivi des expérimentations liées aux choix de gestion

- Définition et suivi des zones et surfaces sur lesquelles l'accroissement ou le renouvellement de la forêt alluviale est souhaitable et peut-être envisagé
- Définition et suivi des zones et surfaces sur lesquelles l'entretien ou la restauration de milieux herbacés est souhaitable et peut-être envisagé
- Suivi de l'expérimentation ponctuelle pour une réduction de l'emprise de la fruticée :
 - Expérimentation d'une intervention mécanique sur les zones pâturées : Afin de tenter de réduire l'emprise de la fruticée, des actions de broyage, au sein de francs-bords pâturés, sont envisagées. Avant tout engagement, il est important de bien intégrer que ce type d'intervention doit être régulière et conjuguée au pâturage pour une maîtrise des rejets.
 - Expérimentation d'une intensification du pâturage bovin sur des zones cibles
 - Expérimentation d'un pâturage ovin-caprin soutenu sur des zones cibles
- Amélioration des connaissances de l'impact positif ou négatif du pâturage en fonction de la charge et des milieux, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui ou via des adaptations (taille et composition des zones pâturées, modulation de la charge, de la période, expérimentation d'autres modes de pâturage complémentaire (ovin, caprin...))
- Suivi de l'impact des nouvelles modalités mises en place dans les AOT sur la RNNVA

Evolution du territoire

- Etude sur l'évolution de la perception paysagère du val d'Allier

C. Modalités de concertation

1. Entre gestionnaires d'espaces naturels

Renforcement des échanges et de la collaboration entre le gestionnaire de la RNNVA et l'animateur Natura 2000

- Partage de connaissances et définition partagée des priorités d'études
- Concertation, information mutuelle autour des études menées sur les territoires communs (protocole, choix des sites d'études, rendus) pour une meilleure appropriation mutuelle des résultats obtenus et des nouveaux questionnements qui en découlent
- Information mutuelle des partenaires communs rencontrés sur le territoire, voire rencontres partagées si le thème et l'enjeu concernent les deux structures
- Collaboration notamment autour des demandes de réappropriation et de valorisation locales ou touristiques pour intégrer les enjeux de patrimoine naturel et favoriser la cohérence des actions

Rencontres périodiques

- Rencontres régulières entre techniciens des deux structures, minimum trimestrielles
- Rencontres semestrielles formelle, avec les directeurs des deux structures
- Rencontre annuelle, en présence des services de l'Etat, pour affirmer les points de convergence et identifier les éventuels points de divergence

2. Avec les acteurs du territoire

Agriculteurs

- Rencontres et visites de terrain annuelles avec les éleveurs sur le domaine public fluvial
- Accompagnement des éleveurs, aide technique voire financements

Autres partenaires

- Meilleure collaboration entre tous les acteurs du val d'Allier (Collectivités, usagers, services de l'Etat, gestionnaires, acteurs socio-économiques)
- Ecoute des partenaires et accompagnement des projets visant à se réapproprier et valoriser le patrimoine naturel et le territoire.
- Echanges et implication des collectivités locales, partenaires institutionnels et acteurs locaux autour des enjeux de maintien de l'activité pastorale sur la plaine

3. Avec les autorités de gestion

- Rencontre annuelle des gestionnaires et des services de l'État :
 - sur les points de convergence et les éventuels points de divergence entre les gestionnaires ;
 - sur l'éventuelle évolution de la stratégie, au regard des actions réalisées ;
 - sur la mise en œuvre opérationnelle des axes de travail (outil à mobiliser, maîtrise d'ouvrage, financement, calendrier...).